

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 02100

Numéro SIREN : 829 123 579

Nom ou dénomination : A.C.G. des 2 LEYRES

Ce dépôt a été enregistré le 22/07/2020 sous le numéro de dépôt 12148

Greffe du tribunal de commerce de Bordeaux



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 22/07/2020

Numéro de dépôt : 2020/12148

Déposant :

Nom/dénomination : A.C.G. des 2 LEYRES

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 829 123 579

N° gestion : 2017 B 02100



Signature



SASU ACG DES 2 LEYRES

16 Rue du Stade
33 980 AUDENGE

Le présent acte a été
déposé au Greffe du
Tribunal de commerce
de Bordeaux

Le 22 JUIL. 2020

sous le N° 12148

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2019

Certifiés conformes
le 15.07.2020
P. Brachet



15.07.2020

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Le Cabinet CABINET CBP, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par ACG DES 2 LEYRES,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 31/12/2019 caractérisés notamment par les données suivantes:

Informations significatives	
Total du bilan	34 209
Chiffre d'affaires hors taxes	75 051
Résultat net de l'exercice (bénéfice)	10 870

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- établissement du tableau de financement.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour CABINET CBP
Fait à MERIGNAC le 27/04/2020

CABINET CBP

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)				du 01/04/2017 au 31/12/2018 (21 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	3 502	2	3 500	10,23		
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	699	338	361	1,06	2 486	10,41
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	4 201	340	3 861	11,29	2 486	10,41
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	7 552		7 552	22,08	9 642	40,37
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	281		281	0,82	216	0,90
. Autres						
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	22 515		22 515	65,82	11 542	48,32
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	30 347		30 347	88,71	21 400	89,59
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	34 548	340	34 209	100,00	23 886	100,00

CABINET CBP

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (21 mois)
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 1 000)	1 000	1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	2,92	4,19
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	100	0,29
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	12 388	36,21
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	10 870	12 488
	31,78	52,28
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	24 358	13 488
	71,20	56,47
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts		
. Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés	447	846
	1,31	3,54
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 544	953
	4,51	3,99
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel	1 649	1 885
	4,82	7,89
. Organismes sociaux	1 945	2 491
	5,69	10,43
. Etat, impôts sur les bénéfices	1 633	1 939
	4,77	8,12
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	2 371	2 009
	6,93	8,41
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés	261	276
	0,76	1,16
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instrument financiers à terme		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	9 851	10 398
	28,80	43,53
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	34 209	23 886
	100,00	100,00

CABINET CBP

COMPTE DE RÉSULTAT				Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		du 01/04/2017 au 31/12/2018 (21 mois)		Variation absolue (12 / 21)		%	
	France	Exportation	Total	%		Total	%		Variation	%	
Ventes de marchandises											
Production vendue biens											
Production vendue services	75 051		75 051	100,00		87 554	100,00		-12 503		-14,27
Chiffres d'Affaires Nets	75 051		75 051	100,00		87 554	100,00		-12 503		-14,27
Production stockée											
Production immobilisée											
Subventions d'exploitation											
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges											
Autres produits			2	0,00		0	0,00		2		N/S
Total des produits d'exploitation (I)			75 053	100,00		87 554	100,00		-12 501		-14,27
Achats de marchandises (y compris droits de douane)											
Variation de stock (marchandises)											
Achats de matières premières et autres approvisionnements											
Variation de stock (matières premières et autres approv.)											
Autres achats et charges externes			19 774	26,35		32 158	36,73		-12 384		-38,50
Impôts, taxes et versements assimilés			634	0,84		807	0,92		-173		-21,43
Salaires et traitements			31 822	42,40		28 276	32,30		3 546		12,54
Charges sociales			13 160	17,53		11 614	13,26		1 546		13,31
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 019	1,36		255	0,29		764		299,61
Dotations aux provisions sur immobilisations											
Dotations aux provisions sur actif circulant											
Dotations aux provisions pour risques et charges											
Autres charges			1	0,00		17	0,02		-16		-94,11
Total des charges d'exploitation (II)			66 410	88,49		73 128	83,52		-6 718		-9,18
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			8 643	11,52		14 427	16,48		-5 784		-40,08
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun											
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)											
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)											
Produits financiers de participations											
Produits des autres valeurs mobilières et créances											
Autres intérêts et produits assimilés											
Reprises sur provisions et transferts de charges											
Différences positives de change											
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement											
Total des produits financiers (V)											
Dotations financières aux amortissements et provisions											
Intérêts et charges assimilées											
Différences négatives de change											
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements											
Total des charges financières (VI)											
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)											
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			8 643	11,52		14 427	16,48		-5 784		-40,08

CABINET CBP

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		du 01/04/2017 au 31/12/2018 (21 mois)		Variation absolue (12 / 21)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital	5 000	6,66			5 000	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)	5 000	6,66			5 000	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	35	0,05			35	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 105	1,47			1 105	N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	1 140	1,52			1 140	N/S
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	3 860	5,14			3 860	N/S
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	1 633	2,18	1 939	2,21	-306	-15,77
Total des Produits (I+III+V+VII)	80 053	106,66	87 554	100,00	-7 501	-8,56
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	69 183	92,18	75 067	85,74	-5 884	-7,83
RÉSULTAT NET	10 870	14,48	12 488	14,26	-1 618	-12,95
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier	4 278	5,70	6 699	7,65	-2 421	-36,13
Dont Crédit-bail immobilier						

CABINET CBP



SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

(Euros)

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (21 mois)	Variation absolue (12 / 21)	%
Ventes de marchandises				
- Cout direct d'achat				
+/- Variation du stock de marchandises				
Marge commerciale (I)				
<i>Taux de marge commerciale</i>	%	%		
+ Production vendue	75 051	87 554	-12 503	-14,27
+ Production stockée				
+ Production immobilisée				
Production de l'exercice	75 051	87 554	-12 503	-14,27
- Matières premières et approvisionnements consommés				
- Sous traitance directe				
Marge brute sur production (II)	75 051	87 554	-12 503	-14,27
<i>Taux de marge brute sur production</i>	<i>100,00 %</i>	<i>100,00 %</i>		
Marge brute globale (I + II)	75 051	87 554	-12 503	-14,27
<i>Taux de marge brute globale</i>	<i>100,00 %</i>	<i>100,00 %</i>		
- Services extérieurs et autres charges externes	19 774	32 158	-12 384	-38,50
Valeur ajoutée produite	55 277	55 396	-119	-0,20
<i>Valeur ajoutée / chiffre d'affaires</i>	<i>73,65 %</i>	<i>63,27 %</i>		
+ Subventions d'exploitation				
- Impôts, taxes et versements assimilés	634	807	-173	-21,43
- Salaires et traitements	31 822	28 276	3 546	12,54
- Charges sociales	13 160	11 614	1 546	13,31
Excédent brut d'exploitation	9 661	14 699	-5 038	-34,26
<i>Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires</i>	<i>12,87 %</i>	<i>16,79 %</i>		
+ Reprises sur amortissements et provisions				
- Dotations aux amortissements sur immobilisations	1 019	255	764	299,61
- Dotations aux provisions sur immobilisations				
- Dotations aux provisions sur actif circulant				
- Dotations aux provisions pour risques et charges				
+ Autres produits de gestion courante	2	0	2	N/S
- Autres charges de gestion courante	1	17	-16	-94,11
+ Transfert de charges d'exploitation				
Résultat d'exploitation (hors charges et produits financiers)	8 643	14 427	-5 784	-40,08
<i>Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires</i>	<i>11,52 %</i>	<i>16,48 %</i>		
+ Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun)				
- Perte supportée (quote part sur opérations en commun)				
+ Produits financiers de participations				
+ Produits des autres valeurs mobilières et créances				
+ Autres intérêts et produits assimilés				
+ Reprises sur provisions financières				
+ Différences positives de change				
+ Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
- Dotations financières aux amortissements et provisions				
- Intérêts et charges assimilées				
- Différences négatives de change				
- Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
Résultat courant avant impôts	8 643	14 427	-5 784	-40,08
<i>Résultat courant / chiffre d'affaires</i>	<i>11,52 %</i>	<i>16,48 %</i>		
+ Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
+ Produits exceptionnels sur opérations en capital	5 000		5 000	N/S
+ Reprises sur provisions & transferts de charges exceptionnels				
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	35		35	N/S
- Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 105		1 105	N/S
- Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Résultat exceptionnel	3 860		3 860	N/S
- Participation des salariés aux résultats				
- Impôt sur les bénéfices	1 633	1 939	-306	-15,77
Résultat Net Comptable	10 870	12 488	-1 618	-12,95
<i>Résultat net / chiffre d'affaires</i>	<i>14,48 %</i>	<i>14,26 %</i>		

CABINET CBP



Handwritten signature/initials

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2019 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2018 avait une durée de 21 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 34 208,59 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 10 869,92 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 27/04/2020 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

CABINET CBP

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS**

L'épidémie mondiale de COVID 19 et ses conséquences sont des événements postérieurs à la clôture de l'exercice qui ne sont pas de nature à ajuster les comptes clos au 31 décembre 2019. A notre connaissance, à la date d'arrêté du bilan, soit au 27 avril 2020, l'évolution de l'épidémie de COVID 19 n'a pas d'impact post-clôture sur la valeur comptable de ces actifs et passifs inscrits au bilan du 31 décembre 2019

CABINET CBP



3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 4 201 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	2	3 500		3 502
Immobilisations corporelles	2 730		2 030	699
Immobilisations financières				
TOTAL	2 731	3 500	2 030	4 201

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 340 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	2			2
Immobilisations corporelles	244	1 019	925	338
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	246	1 019	925	340

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Logiciels - droits d'entrée	3 502	2	3 500	Non amortiss.
Matériel bureau et informatique	699	338	361	de 1 à 4 ans
TOTAL	4 201	340	3 861	

3.2 - Etat des créances = 7 833 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	7 833	7 833	
TOTAL	7 833	7 833	

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 1 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	100	10,00	1 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	100	10,00	1 000

4.2 - Etat des dettes = 9 851 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	447	447		
Fournisseurs	1 544	1 544		
Dettes fiscales & sociales	7 859	7 859		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	9 851	9 851		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 1 169 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	959
Dettes fiscales & sociales	210
Autres dettes	
TOTAL	1 169

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 75 051 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	75 051	100,00 %
TOTAL	75 051	100,00 %

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

CABINET CBP

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.2 - Engagements donnés = 14 760 E

Nature des engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	14 760
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	
TOTAL	14 760

CABINET CBP

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges à payer = 1 169 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	959
Fourn.factures non parvenues(40810000)	959
Dettes fiscales et sociales :	210
Etat charges à payer(44860000)	210
TOTAL	1 169

CABINET CBP

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)				du 01/04/2017 au 31/12/2018 (21 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	3 501,67	1,67	3 500,00	10,23		
20500000 Logiciels - Droits d'entrée	3 501,67		3 501,67	10,23	1,67	0,00
28050000 Amortissements logiciels		1,67	-1,67	0,00	-1,67	0,00
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	699,23	338,06	361,17	1,06	2 485,67	10,40
21820000 Matériel de transport					2 030,28	8,50
21830000 Matériel bureau et informatique	699,23		699,23	2,04	699,23	2,93
28182000 Amortissements matériel transport					-78,96	-0,32
28183000 Amortissements matériel bureau inform.		338,06	-338,06	-0,98	-164,88	-0,68
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	4 200,90	339,73	3 861,17	11,29	2 485,67	10,40
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	7 551,60		7 551,60	22,07	9 642,00	40,37
41100000 Clients	7 551,60		7 551,60	22,07	9 642,00	40,37
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	281,13		281,13	0,82	216,26	0,90
44562000 TVA sur immobilisations					26,21	0,11
44566000 TVA déductible ABS	86,33		86,33	0,25	11,65	0,05
44586000 TVA sur fact.non parvenues	194,80		194,80	0,57	178,40	0,75
. Autres						
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	22 514,69		22 514,69	65,82	11 542,19	48,32

CABINET CBP

ACTIF	Exercice clos le				du 01/04/2017	
	31/12/2019				au 31/12/2018	
	(12 mois)				(21 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
51200000 Banque CIC	22 514,69		22 514,69	65,82	11 542,19	48,32
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	30 347,42		30 347,42	88,71	21 400,45	89,59
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	34 548,32	339,73	34 208,59	100,00	23 886,12	100,00

CABINET CBP

ACG DES 2 LEYRES

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (21 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 1 000,00)	1 000,00	2,92	1 000,00	4,19
10130000 Capital social	1 000,00	2,92	1 000,00	4,19
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	100,00	0,29		
10610000 Réserve légale	100,00	0,29		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	12 387,63	36,21		
10680000 Autres réserves	12 387,63	36,21		
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	10 869,92	31,77	12 487,63	52,28
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	24 357,55	71,20	13 487,63	56,46
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	447,27	1,31	846,42	3,54
45510000 Compte courant Pascale Beaulieu	447,27	1,31	846,42	3,54
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 544,40	4,51	952,80	3,99
40100000 Fournisseurs	585,60	1,71	18,00	0,08
40810000 Fourn.factures non parvenues	958,80	2,80	934,80	3,91
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	1 649,32	4,82	1 884,55	7,89
42100000 Rémunérations dues	1 649,32	4,82	1 884,55	7,89
. Organismes sociaux	1 945,45	5,69	2 491,12	10,43
43100000 Urssaf	1 049,00	3,07	1 510,00	6,32
43700000 Médéric	219,32	0,64	981,12	4,11
43710000 Mutuelle Mutex	135,12	0,39		
43720000 Générali prévoyance	542,01	1,58		
. Etat, impôts sur les bénéfices	1 633,00	4,77	1 939,00	8,12
44400000 Etat impôts sociétés	1 633,00	4,77	1 939,00	8,12
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	2 370,60	6,93	2 009,00	8,41
44551000 TVA à décaisser	1 527,00	4,46	402,00	1,68
CABINET CBP				



PASSIF	Exercice clos le		Exercice précédent	
	31/12/2019		31/12/2018	
	(12 mois)		(21 mois)	
44570000 TVA collectée	843,60	2,46	1 607,00	6,73
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	261,00	0,76	275,60	1,15
44210000 Prélèvement à la source	51,00	0,15		
44860000 Etat charges à payer	210,00	0,61	275,60	1,15
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	9 851,04	28,80	10 398,49	43,53
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	34 208,59	100,00	23 886,12	100,00

CABINET CBP

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT				Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		du 01/04/2017 au 31/12/2018 (21 mois)		Variation absolue (12 / 21)		%
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%		
Ventes de marchandises										
Production vendue biens										
Production vendue services	75 051,00		75 051,00	100,00	87 553,88	100,00	-12 502	-14,27		
70600000 Prestations de services	75 051,00		75 051,00	100,00	85 955,00	98,17	-10 904	-12,68		
70800000 Produits activités diverses					1 598,88	1,83	-1 598	-100,00		
Chiffres d'Affaires Nets	75 051,00		75 051,00	100,00	87 553,88	100,00	-12 502	-14,27		
Production stockée										
Production immobilisée										
Subventions d'exploitation										
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges										
Autres produits			2,31	0,00	0,30	0,00	2	N/S		
75800000 Produits divers de gestion courante			2,31	0,00	0,30	0,00	2	N/S		
Total des produits d'exploitation (I)			75 053,31	100,00	87 554,18	100,00	-12 501	-14,27		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)										
Variation de stock (marchandises)										
Achats de matières premières et autres approvisionnements										
Variation de stock (matières premières et autres approv.)										
Autres achats et charges externes			19 773,57	26,35	32 158,12	36,73	-12 385	-38,50		
60612000 Carburants			1 928,04	2,57	2 903,81	3,32	-975	-33,58		
60630000 Fournitures petits matériels			376,04	0,50	595,57	0,68	-219	-36,80		
60640000 Fournitures administratives			1 019,41	1,36	1 389,90	1,59	-370	-26,63		
60680000 Frais accessoires			165,35	0,22	1 345,68	1,54	-1 180	-87,72		
61110000 Sous traitance administrative					840,00	0,96	-840	-100,00		
61220000 Crédit-bail matériel de transport			4 277,77	5,70	6 699,24	7,65	-2 422	-36,14		
61320000 Loyer immobilier			2 854,40	3,80	4 635,52	5,29	-1 781	-38,42		
61400000 Charges locatives			240,00	0,32	736,67	0,84	-496	-67,38		
61551000 Entretien véhicule			849,17	1,13	1 190,09	1,36	-341	-28,65		
61560000 Maintenance			558,00	0,74	1 542,33	1,76	-984	-63,80		
61610000 Assurance crédit-bail			40,05	0,05	152,46	0,17	-112	-73,67		
61630000 Assurance véhicule			922,84	1,23	830,12	0,95	92	11,08		
62262000 Honoraires expert comptable			615,00	0,82	600,00	0,69	15	2,50		
62264000 Honoraires social			558,00	0,74	1 181,50	1,35	-623	-52,74		
62270000 Frais d'actes			235,17	0,31	467,41	0,53	-232	-49,67		
62300000 Publicité			60,00	0,08	250,00	0,29	-190	-75,99		
62340000 Cadeaux clients			495,81	0,66	386,57	0,44	109	28,24		
62380000 Pourboires et dons			350,00	0,47	700,00	0,80	-350	-49,99		
62500000 Déplacements missions réception			3 508,45	4,67	4 045,20	4,62	-537	-13,27		
62600000 Frais postaux			29,10	0,04	108,31	0,12	-79	-73,14		
62610000 Téléphone portable			106,60	0,14	487,05	0,56	-381	-78,22		
62620000 Internet			230,19	0,31	299,90	0,34	-69	-23,07		
62700000 Services bancaires			341,83	0,45	719,52	0,82	-378	-52,56		
62800000 Divers charges externes			12,35	0,02	51,27	0,06	-39	-76,46		
Impôts, taxes et versements assimilés			634,00	0,84	807,00	0,92	-173	-21,43		
63120000 Taxe d'apprentissage					193,00	0,22	-193	-100,00		
63130000 Formation continue			175,00	0,23	156,00	0,18	19	12,18		
63511000 Contribution Economique Territoriale			459,00	0,61	458,00	0,52	1	0,22		
Salaires et traitements			31 822,29	42,40	28 275,93	32,29	3 547	12,54		
64100000 Rémunération du personnel			31 822,29	42,40	28 275,93	32,29	3 547	12,54		
Charges sociales			13 159,97	17,53	11 614,09	13,27	1 545	13,30		
64510000 Cotisations sécurité sociale			9 673,98	12,89	8 616,41	9,84	1 057	12,27		
64520000 Cotisations prévoyance			658,69	0,88	424,18	0,48	234	55,19		
64530000 Cotisations retraite			1 923,95	2,56	2 573,50	2,94	-650	-25,25		

CABINET CBP



Handwritten signature/initials

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		du 01/04/2017 au 31/12/2018 (21 mois)		Variation absolue (12 / 21)	%
64550000 Cotisations mutuelle	903,35	1,20			903	N/S
Dotations aux amortissements sur immobilisations	1 019,13	1,36	255,38	0,29	764	299,61
68111000 Dotations amort. immob. incorporelles			1,67	0,00	-1	-100,00
68112000 Dotations amort. immob. corporelles	1 019,13	1,36	253,71	0,29	766	302,77
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges	1,06	0,00	17,03	0,02	-16	-94,11
65800000 Charges diverses de gestion courante	1,06	0,00	17,03	0,02	-16	-94,11
Total des charges d'exploitation (II)	66 410,02	88,49	73 127,55	83,52	-6 717	-9,18
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	8 643,29	11,52	14 426,63	16,48	-5 783	-40,08
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)						
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (VI)						
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)						
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	8 643,29	11,52	14 426,63	16,48	-5 783	-40,08
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital	5 000,00	6,66			5 000	N/S
77520000 Produits cession d'immobilisations	5 000,00	6,66			5 000	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)	5 000,00	6,66			5 000	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	35,00	0,05			35	N/S
67120000 Amendes pénalités	35,00	0,05			35	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 105,37	1,47			1 105	N/S
67520000 VNC immob. corporelles cédées	1 105,37	1,47			1 105	N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	1 140,37	1,52			1 140	N/S
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	3 859,63	5,14			3 859	N/S
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	1 633,00	2,18	1 939,00	2,21	-306	-15,77
69500000 Impôt société	1 963,00	2,62	2 239,00	2,56	-276	-12,32
69580000 Crédit impôt mécénat	-330,00	-0,43	-300,00	-0,33	-30	-9,99

CABINET CBP

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	du 01/04/2017 au 31/12/2018 (21 mois)	Variation absolue (12 / 21)	%
Total des Produits (I+III+V+VII)	80 053,31	87 554,18	-7 501	-8,56
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	69 183,39	75 066,55	-5 883	-7,83
RÉSULTAT NET	10 869,92	12 487,63	-1 618	-12,95
	<i>Bénéfice</i>	<i>Bénéfice</i>		
Dont Crédit-bail mobilier	4 277,77	6 699,24	-2 422	-36,14
61220000 Crédit-bail matériel de transport	4 277,77	6 699,24	-2 422	-36,14
Dont Crédit-bail immobilier				

CABINET CBP





Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01012019	et clos le	31122019	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
ACG DES 2 LEYRES 16 RUE DU STADE LE CLOS DU STADE n°8 33980 AUDENGE	
SIRET 8 2 9 1 2 3 5 7 9 0 0 0 1 5	Mél: acg2leyres@yahoo.fr
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

RÉGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITÉ	Activités exercées	Services administratifs combinés de bureau	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
-------------------	--------------------	--	--

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%*	Bénéfice imposable à 28%	Déficit
Bénéfice imposable à 15%		13 088	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %
2 Plus-values			
PV à long terme imposables à 15%			
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprise nouvelle, art. 44 <i>sexies</i>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 <i>sexies</i> -0 A	Pôle de compétitivité, art. 44 <i>undecies</i>	
Entreprise nouvelle, art. 44 <i>septies</i>	Zone franche d'activité, art. 44 <i>quaterdecies</i>	Zone de restructuration de la défense, art. 44 <i>terdecies</i>	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 <i>sexdecies</i>	Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 <i>octies</i> A	Autres dispositifs	
Zone de développement prioritaire, art. 44 <i>septdecies</i>			
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 <i>quater</i> W
--	---

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%
--

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)
--

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 <i>quinquies</i> C-1-1), cocher la case ci-contre	
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom / Adresse N°
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 <i>quinquies</i> C-1-2), cocher la case ci-contre	

Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 <i>quinquies</i> C-1-2), cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom / Adresse N°

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	x	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	SAGE
---	-----	---	-----	--	------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des lasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
CABINET CBP 5 AVENUE CHARLES LINDBERGH 33700 MERIGNAC Tél: 05.56.12.94.93	
OGA/OMGA	Viseur conventionné
(Cocher la case correspondante)	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
	Date: 27042020 Lieu: AUDENGE
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	Qualité et nom du signataire: Président PASCALE BEAULIEU
	Signature:

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2019 et clos en cours d'année 2019, le taux normal d'IS est de 31% (au lieu de 33 1/3 %). Dans ce cas précis, le taux d'impôt sur les sociétés appliqué doit être précisé en annexe libre de la liasse fiscale (cf. la rubrique « Nouveautés » de la notice du formulaire n° 2065-SD).

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS



Signature

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS									
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres		b		
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾							c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées							d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾							e		
							f		
							g		
							h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾							i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI							j		
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾							Total (a à h)		
I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants		Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:					
				à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
					Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
1		2	3	4	5	6	7	8	
PASCALE BEAULIEU		100							
RUE DU STADE CLOS DU STADE 33980 AUDENGE									
J DIVERS									
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)									
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION									
REMUNÉRATIONS					MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES A 15%				
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ⁽⁶⁾					MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
					MVLT imputée sur les PVL de l'exercice				
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ⁽⁷⁾					MVLT réalisée au cours de l'exercice				
					MVLT restant à reporter				

2020	REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE		2069RCI
Exercice du 01 / 01		au 31 / 12	ou au titre de l'année N
		Néant	
PME au sens communautaire			X
Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)			
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre			
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)			
I - REDUCTIONS ET CREDITS D IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt	Montant		
MEC	330		
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE			550
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)			
Dont montant préfinancé			
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte			
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte, des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail			
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés			
II - CREDITS D IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D UNE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt	Montant		
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM			
PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts)			
III - CAS PARTICULIERS			
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		Montant	
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		Montant	

SAGE Experts-comptables Janvier 2020 : Etat préparatoire.



Signature

Taux réduit d'impôt sur les sociétés
Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
(art 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)

CALC219BF4 (2020)

Identification de la société

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

Numéro SIRET du principal établissement

Code APE

ACG DES 2 LEYRES 16 RUE DU STADE LE CLOS DU STADE n°8 33980 AUDENCE
82912357900015
8211Z

Adresse du siège social si différente

I . Résultats de l'exercice

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun	
a Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	13 088
b Dont plus-value nette à court terme	
c Défisits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme	
d Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
f Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

II . Bénéfices soumis au taux réduit

g Montant maximum exigible au taux réduit : 38120 € x durée de l'exercice en mois /12	38 120
h Dont plus-value nette à court terme imposable	
i Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	13 088
j Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
k Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
Total lignes h à k	13 088

l **III . Bénéfices soumis au taux normal** (a-c-h-i)

(0)

m **IV . Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19%** (d-j-k)

SAGE Experts-comptables Janvier 2020 : Etat préparatoire.



Handwritten signature

Désignation de l'entreprise : ACG DES 2 LEYRES Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 | 2 |Adresse de l'entreprise 16 RUE DU STADE LE CLOS DU STADE n° 8 33980 AUDENGE Durée de l'exercice précédent * 2 | 1 |Numéro SIRET * 8 2 9 1 2 3 5 7 9 0 0 0 1 5 Néant ☐ *

				Exercice N clos le,	
				<u>3 1 1 2 2 0 1 9 </u>	
		Brut	Amortissements, provisions	Net	
		1	2	3	
ACTIF IMMOBILISÉ *	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	2	3 500
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	338	361
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	BI		
	TOTAL (II)	BJ	BK	340	3 861
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY		7 552
	Autres créances (3)	BZ	CA		281
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
	Disponibilités	CF	CG		22 515
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		
	TOTAL (III)	CJ	CK		30 347
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
Comptes de régularisation	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	34 548	1A	340
					34 209

Renvois : (I) Dont droit au bail : (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : Stocks : Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2020

Désignation de l'entreprise		ACG DES 2 LEYRES		Néant ☐ *
		Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 000...)	DA	1 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	100	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)	DG	12 388	
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	10 870	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (II)		DL	24 358
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
TOTAL (III)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	447	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 544	
	Dettes fiscales et sociales	DY	7 859	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA			
	Compte régul.	EB		
Produits constatés d'avance (4)		EB		
TOTAL (IV)		EC	9 851	
Ecart de conversion passif *		ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	34 209	
RENOVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	9 851		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2020 - Etat préparatoire



Handwritten signature/initials.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :		ACG DES 2 LEYRES				Néant ☐ *			
		Exercice N							
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue } biens * services *	FD		FE		FF			
		FG	75 051	FH		FI	75 051		
		FJ	75 051	FK		FL	75 051		
	Chiffres d'affaires nets *					FM			
	Production stockée *					FN			
	Production immobilisée *					FO			
	Subventions d'exploitation					FP			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FQ	2		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	75 053	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	19 774		
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	634		
	Salaires et traitements *					FY	31 822		
	Charges sociales (10)					FZ	13 160		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations } - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions					GA	1 019	
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	1	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	66 410		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	8 643		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR			
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)						GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	8 643		

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Handwritten signature/initials

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		ACG DES 2 LEYRES		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	5 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	5 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	35	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	1 105	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	1 140	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	3 860	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	1 633	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	80 053	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	69 183	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	10 870	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	4 278
			- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1H	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9		
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N	
Amende code de la route			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Eléments d'actifs cédés			1 105	5 000		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Handwritten signature/initials in blue ink.

Désignation de l'entreprise										ACG DES 2 LEYRES										Néant ☐ *								
CADRE A										IMMOBILISATIONS										Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
																				1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		3				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement										TOTAL I										CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles										TOTAL II										KD	2	KE		KF	3 500		
CORPORELLES	Terrains																				KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre		Dont Composants		L9								KJ		KK		KL										
		Sur sol d'autrui		Dont Composants		M1								KM		KN		KO										
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions		Dont Composants		M2								KP		KQ		KR										
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants		M3								KS		KT		KU										
		Installations générales, agencements, aménagements divers *												KV		KW		KX										
		Matériel de transport *												KY	2 030	KZ		LA										
	Matériel de bureau et mobilier informatique														LB	699	LC		LD									
	Emballages récupérables et divers *														LE		LF		LG									
	Immobilisations corporelles en cours																				LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes																				LK		LL		LM			
	TOTAL III																				LN	2 730	LO		LP			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence																				8G		8M		8T			
	Autres participations																				8U		8V		8W			
	Autres titres immobilisés																				IP		IR		IS			
	Prêts et autres immobilisations financières																				IT		IU		IV			
	TOTAL IV																				LQ		LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)																				ØG	2 731	ØH		ØJ	3 500			
CADRE B										IMMOBILISATIONS										Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
																				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
																				1		2				4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement										TOTAL I										IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles										TOTAL II										IO		LV		LW	3 502	IX	3 502
CORPORELLES	Terrains																				IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre												IQ		MA		MB		MC								
		Sur sol d'autrui												IR		MD		ME		MF								
		Inst. gales, agencés et am. des constructions												IS		MG		MH		MI								
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels												IT		MJ		MK		ML								
		Inst. gales, agencés, aménagements divers												IU		MM		MN		MO								
		Matériel de transport												IV		MP	2 030	MQ		MR								
	Matériel de bureau et informatique, mobilier												IW		MS		MT	699	MU	699								
	Emballages récupérables et divers *												IX		MV		MW		MX									
	Immobilisations corporelles en cours																				MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes																				NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III																				IY		NG	2 030	NH	699	NI	699
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence																				IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations																				IØ		ØX		ØY		ØZ	
	Autres titres immobilisés																				I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières																				I2		2E		2F		2G	
	TOTAL IV																				I3		NJ		NK		2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)																				I4		ØK	2 030	ØL	4 201	ØM	4 201	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2020

Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1 9

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : ACG DES 2 LEYRES

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice. [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Désignation de l'entreprise <u>ACG DES 2 LEYRES</u>										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN			
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	2	PF		PG		PH	2		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG			
	Matériel de transport	QH	79	QI	846	QJ	925	QK			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	165	QM	173	QN		QO	338		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL III		QU	244	QV	1 019	QW	925	QX	338		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	246	ØP	1 019	ØQ	925	ØR	340		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilités amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL			NM			NO			
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non venant (NP + NQ + NR)		NW	Total général non venant (NS + NT + NU)		NY	Total général non venant (NW - NY)		NZ			
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*									
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		ACG DES 2 LEYRES		Néant ☒		
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice		
	1	2	3	4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D	
		6E	6F	6G	6H	
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5	
		9U	9V	9W	9X	
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A	
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD		
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF			
	- financières	UG	UH			
	- exceptionnelles	UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Signature

Désignation de l'entreprise : ACG DES 2 LEYRES				Néant ☐ *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	7 552		7 552					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	281		281					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR								
	Charges constatées d'avance		VS								
	TOTAUX		VT	7 833	VU	7 833	VV				
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 544		1 544						
Personnel et comptes rattachés		8C	1 649		1 649						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	1 945		1 945						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	1 633		1 633						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	2 371		2 371						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	261		261						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	447		447						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	9 851	VZ	9 851						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL					
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

SAGE Experts-comptables Janvier 2020 : Etat préparatoire.

Handwritten signature

Désignation de l'entreprise ACG DES 2 LEYRES		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐ *		Exercice N clos le : 31/12/2019		
I. RÉINTÉGRATIONS								BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)							WA	10 870
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	WB		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	XE		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)		XX	XW	35	
	Amendes et pénalités		WJ	35	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *		XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)							I7	1 633
	Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7	
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)					I8
		- imposées au taux de 0 %					ZN		
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme					WN		
		- Plus-values soumises au régime des fusions					WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	WQ	550	
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3	
							TOTAL I	WR	13 088
II. DÉDUCTIONS								PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *								WS	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)								WT	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					WV	
			- imposées au taux de 0 %					WH	
			- imposées au taux de 19 %					WP	
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					WW	
			- imputées sur les déficits antérieurs					XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %							I6	
Mesures d'incitation	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *							WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales *		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation					2A	XA
	Produit net des actions et parts d'intérêts :								
	Produits de participation inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art 223B du CGI)								ZX
	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *								ZY
	Majoration d'amortissement *								XD
Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 septies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 septies A)	L5		XF	
	Pôle de compétitivité hors CICE (Art. 44 undecies)	L6	Société investissements immobiliers cotées (art. 208 C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA			
	ZFU-TE (art. 44 octies et octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC			
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquedecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art 44 septies bis)	PB			
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)							XS	
	Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9	dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite	YH	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies Q)	YC		XG
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		YA	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	YB					
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD			Créance dérogée par le report en arrière de déficit	ZI			
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL								TOTAL II	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		XI	13 088		XJ		
		déficit (II moins I)							
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *				ZL			XL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *									
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	13 088		XO		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP 2058 A 2020
Extension

ACG DES 2 LEYRES

[illegible]

15mm

Désignation de l'entreprise <u>ACG DES 2 LEYRES</u>		Néant ☒ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI*		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN	YO
		ligne WI	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

SAGE Experts-comptables Janvier 2020 : Etat préparatoire.

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD 2020

Désignation de l'entreprise : ACG DES 2 LEYRES										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	– Réserves légales	ZB	100			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	12 488		– Autres réserves	ZD	12 388				
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes	ZE					
					Autres répartitions	ZF					
					Report à nouveau	ZG					
TOTAL I			ØF	12 488	(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II	ZH	12 488		
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7	20 390	YQ	14 760			
	– Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	– Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	– Sous-traitance						YT				
	– Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8	3 094	XQ	3 094			
	– Personnel extérieur à l'entreprise						YU				
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	1 408			
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV				
	– Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES		ST	15 271			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	19 774			
IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle*, CFE, CVAE						YW	459			
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS		9Z	175			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						YX	634			
TVA	– Montant de la TVA collectée						YY	15 010			
	– Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	3 073			
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration sociale nominative au titre de 2019) *						ØB	31 822			
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS				
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK				
	– Numéro de centre agréé *				XP		– Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG				
	– Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies						RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe		JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL		
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC		
	Groupe: résultat d'ensemble		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO		
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ					

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).



Signature

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2020

Désignation de l'entreprise : ACG DES 2 LEYRES

Néant ☐

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)		Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations*	1	Matériel de trans	2 030	925		1 105
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente 7		Montant global de la plus-value ou de la moins-value 8	Court terme 9	Long terme 10			Plus-value taxables à 19 % 11 (1)
				19 %	15 % ou 12,80 %	0 %	
I - Immobilisations*	1	5 000	3 895	3 895			
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) 9			3 895			
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) 10							
CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % 11							

(A)

(B)
(Ventilation par taux)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis IA, 208 C et 210 E du CGI.



Handwritten signature and date: 15/07/2020

Désignation de l'entreprise : ACG DES 2 LEYRES

Formulaire déposé au titre de l'IR	EU	Néant	☒ *
------------------------------------	----	-------	---------------------------------------

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 <i>quaterdecies</i> 1 ^{er} et 1 ^{quater} CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 <i>quaterdecies</i> 1 ^{er} et 1 ^{quater} du CGI)	N - 1			
		N - 2			
		N - 3			
		N - 4			
		N - 5			
		N - 6			
		N - 7			
		N - 8			
		N - 9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS
 Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

7

**Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)**

7

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : ACG DES 2 LEYRES

Néant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 16 % ②.
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ③.
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ④.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 16 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 %	Solde des moins-values à 16 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.J=S+D+F-G-H
	À 19 %, 16,5% ⁽¹⁾ ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % ⁽¹⁾		
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N°2059-D-SD 2020

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>ACG DES 2 LEYRES</u>		Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Signature

Désignation de l'entreprise: ACG DES 2 LEYRES										Néant ☒ *																					
Exercice ouvert le: 01012019 et clos le: 31122019										Données en nombre de mois		1	2																		
DÉCLARATION DES EFFECTIFS																															
Effectif moyen du personnel * :										YP	1,00																				
Dont apprentis										YF																					
Dont handicapés										YG																					
Effectifs affectés à l'activité artisanale										RL																					
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE																															
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE																															
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises										OA																					
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées										OK																					
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										OL																					
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges										OT																					
TOTAL 1										OX																					
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																															
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										OH																					
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation										OE																					
Subventions d'exploitation reçues										OF																					
Variation positive des stocks										OD																					
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée										OI																					
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation										XT																					
TOTAL 2										OM																					
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾																															
Achats										ON																					
Variation négative des stocks										OQ																					
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances										OR																					
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										OS																					
Taxes déductibles de la valeur ajoutée										OZ																					
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										OW																					
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée										OU																					
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										O9																					
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										OY																					
TOTAL 3										OJ																					
IV - Valeur ajoutée produite																															
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)										OG																					
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																															
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)										SA																					
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE																															
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD																															
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case										EV	X																				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)										GX																					
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)										Effectifs au sens de la CVAE *	EY	1,00																			
Période de référence										GY	0	1	/	0	1	/	2	0	1	9	GZ	3	1	/	1	2	/	2	0	1	9
Date de cessation										HR																					
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.																															
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.																															

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2059-F-SD 2020

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31122019

N° SIRET 8 2 9 1 2 3 5 7 9 0 0 0 1 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ACG DES 2 LEYRES

ADRESSE (voie) 16 RUE DU STADE LE CLOS DU STADE n°8

CODE POSTAL 33980 VILLE AUDENGE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 0 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 0

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Mme Nom patronymique BEAULIEU Prénom(s) PASCALE

Nom marital % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 100

Naissance : Date 06/06/1969 N° Département 33 Commune TALENCE Pays

Adresse : N° Voie RUE DU STADE CLOS DU STADE

Code Postal 33980 Commune AUDENGE Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.



Signature

Summary

2020	Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit							2468
(à souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)								
1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %								
1	2	3	4	5	6	7		
Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit		
						imputé sur le déficit de l'exercice 7a		imposé à 10 % 7b
Total								
2. Résultat net imposable à taux réduit issu des inventions brevetables non brevetées certifiées par l'INPI								
	Type d'invention brevetable non brevetée certifiées par l'INPI	Résultat net imposable à taux réduit issu de l'invention						
Total								
3. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement								
	Date de l'agrément	Résultat net imposable à taux réduit sous agrément						
Total								

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

31122019

N° SIRET

8 2 9 1 2 3 5 7 9 0 0 0 1 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ACG DES 2 LEYRES

ADRESSE (voie)

16 RUE DU STADE LE CLOS DU STADE n°8

CODE POSTAL

33980

VILLE

AUDENGE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays

SAGE Experts-comptables Janvier 2020 - Etat préparatoire

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

15/01/2021

(2020)

DETAIL DES CHARGES A PAYER

CA18CHAPAY

ACG DES 2 LEYRES

[illegible]

5mm

ACG DES 2 LEYRES

IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS - données comptables

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

Compte 205000000 / 280500000		Logiciels									
Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
LOG001 Apinegoce gestion Sage	21/06/2017	0,84		0,84	L 100,00	0,84		0,84			
LOG002 Apinegoce comptabilité Sage	21/06/2017	0,83		0,83	L 100,00	0,83		0,83			
LOG003 Droits d'entrée Me&My Boss	23/10/2019	3 500,00			N/A 0,00						3 500,00
Sous-total		3 501,67		1,67		1,67					3 500,00

Compte 218200000 / 281820000		Matériel de transport									
Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
TRA001 Rachat CB Volkswagen Golf DS-80...	17/12/2018	[2 030,28]		[2 030,28]	L 100,00	78,96	845,95	[924,91]			[1 105,37]
(Montants entre [] non totalisés)						78,96	845,95				

Compte 218300000 / 281830000		Matériel bureau et informatique									
Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
INF001 Portable HP 17F087	21/06/2017	117,48		117,48	L 50,00	89,74	27,74	117,48			
INF003 Brother laser couleur multi L8900CD	25/06/2018	581,75		581,75	L 25,00	75,14	145,44	220,58			361,17
Sous-total		699,23		699,23		164,88	173,18	338,06			361,17

Total général	4 200,90	700,90	245,51	1 019,13	339,73	3 861,17
----------------------	-----------------	---------------	---------------	-----------------	---------------	-----------------

Handwritten signature

SASU A.C.G DES 2 LEYRES

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEES A ASSOCIE UNIQUE

AU CAPITAL DE 1 000 EUROS

SIEGE SOCIAL : 8 LE CLOS DU STADE

33 980 AUDENGE

SIRET : 829 123 579 00015 - RCS BORDEAUX

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

EN DATE DU 30 AVRIL 2020

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt, le trente avril, à dix heures, l'associé unique et Président de la société A.C.G des 2 Leyres , SASU au capital de 1 000 euros, siège social : 8 Clos du Stade - 33 980 AUDENGE.

A pris les décisions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique, Président, approuve l'inventaire et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 tels qu'ils ont été établis et qui font apparaître, pour ledit exercice, un résultat net de 10 869.92 €.

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique, Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à la somme de 10 869.92 € de la façon suivante :

Origine :

- Bénéfice s'élevant à la somme de 10 869.92 Euros

Affectation :

- 100 % du résultat au poste « autres réserves »,
soit la somme de 10 869.92 Euros

10 869.92 Euros



TROISIEME RESOLUTION

L'associé unique, Président, déclare qu'au cours de l'exercice, il n'a pas été conclu de conventions relevant de l'article L 223-19 du Code de Commerce.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'associé unique.

P. Beaufort

- 2 -



500000